



Mesures de préservation des mammifères marins face aux activités sismiques offshore à Madagascar

Hajaridera RAONINJATOVOHERIVONJY

Cadre d'études et d'évaluation environnementale des projets d'investissement, Office National pour l'Environnement (ONE)
Madagascar

Titulaire de DEA en Ecologie Végétale à l'Université d'Antananarivo, il est environnementaliste de formation.

2002 à actuel : Cadre en études et évaluation environnementale des projets d'investissement au sein de l'ONE.

Durant ses 14 années d'expériences en développement durable, nombreux sont à Madagascar les projets d'investissement dont il faisait l'évaluation et le suivi, surtout les projets miniers et pétroliers amont.

Novembre 2014 : Atelier de formation sur « Environnement et Exploitation pétrolière » co-organisé par ONE, IFDD/SIFEE, APPAM et OMNIS à Antananarivo.

19 mai au 13 juin 2008 : Formation en « Techniques de forage pétrolier » à Antananarivo - Programme Management of Oil and Gas in Madagascar.

2007 : Conférencier de SIFEE au Bénin durant le séminaire « Lancement d'une trousse à outils de gestion environnementale et de développement durable ».

2003 : Atelier sur « Capitalisation de l'étude d'impact stratégique à Madagascar » au CNEAGR Antananarivo.

Résumé : Depuis que Madagascar entre dans la promotion du secteur pétrolier « amont », les Mammifères marins déjà menacés et protégés se trouvent confronter à de nouvelles sources de pressions : les opérations sismiques offshore, étant majoritairement effectuées dans le Canal de Mozambique.

Par émission sismique et la production des déchets du navire, en absence de mesures d'accompagnement appropriées, les conséquences dommageables sont diverses : lésions dans les organes de réception auditive ou les systèmes sensoriels, stress, perte de l'orientation, blessures, sensibilité à la maladie, évanouissement et/ou mort de spécimens.

Dans la pratique à Madagascar, les mesures spécifiques suivantes sont prescrites à des compagnies pétrolières pour préserver les Mammifères marins : respect et mise en œuvre des dispositions des réglementations en vigueur et des Conventions Internationales ratifiées par Madagascar, opérations sismiques non autorisées en dehors du bloc pétrolier, collaboration avec la compagnie pétrolière à ce que les opérations sismiques soient réalisées en dehors de la saison de migration des baleines, collaboration avec la compagnie pétrolière à exclure les couloirs de migration des baleines, AVURNAV, démarrage progressif des tirs, application des directives UK-JNCC, MMO/Opérateurs PAM - Conseiller en pêche - Responsable HSE - Observateur représentant de l'Administration Malagasy - Observateur représentant des opérateurs touristiques joints à bord du navire sismique, gestion des déchets normaux (Convention MARPOL), gestion des déchets anormaux (OPRC 90, FIPOL et CLC), *refuelling* en mer conforme aux dispositions MARPOL, certification HSE des navires (SOLAS), surveillance des côtes, gestion des plaintes par une Structure de Communication, expertise effectuée par des spécialistes en cas d'incidences ou mort de spécimens de Mammifère marin dans les environs de la zone d'intervention, réparation par la compagnie pétrolière des dégâts causés aux Mammifères marins, souscription de la Compagnie à une assurance pour couvrir les coûts anticipés associés à la restauration des dégâts, *daily report*, suivi des écosystèmes marins.

Il s'agit en fait de Gestion Durable des Ressources Naturelles dont l'une des tendances actuelles est l'étude d'impact environnemental. La préoccupation nationale malgache à cette fin est la MECIE, un des outils de développement durable et de l'économie verte.

Pour Madagascar, beaucoup reste encore à faire, du fait que le niveau de connaissances actuelles et de compréhension des effets néfastes des ondes sismiques sur les Mammifères marins n'est pas toujours suffisant pour prendre des options effectives de gestion durable.

Face à cette contrainte, quelles « perspectives » faut-il entreprendre pour Madagascar à travers les ODD?

L'objectif en est de promouvoir une croissance économique durable à travers les opérations sismiques offshore et de concilier effectivement les programmes sismiques avec les autres secteurs porteurs de développement comme le tourisme et la conservation.